

# Agriculture

## Éléments d'état des lieux

De par sa géologie, le Jura est segmenté en « zones de production principale » en fonction des 4 zones de relief distinctes : la Plaine, la Côte, les Plateaux et la Montagne. Les enjeux décrits dans ce document peuvent donc être propres à chaque zone d'agriculture ; de facto, il est difficile de poser des généralités valables pour l'ensemble du territoire.

- Le Jura s'étend sur une superficie de 504 882 hectares (31% du territoire régional). La Surface Agricole Utile (SAU) du département s'étend sur seulement 41,4% du Jura (44% en Franche-Comté), du fait de la prépondérance



de la forêt (46% du territoire). Les surfaces toujours en herbe prédominent : elles couvrent plus de la moitié de la SAU. Les terres arables ne représentent ainsi que 41,6% de la SAU (28% hors prairies artificielles et temporaires). Entre 2000 et 2011, les terres arables, hors prairies artificielles et temporaires (céréales principalement) ont été en recul.

- En 2012, on dénombre 3 430 exploitations agricoles jurassiennes (30% des exploitations régionales). Leur nombre a diminué de plus d'un quart en 10 ans, les petites structures agricoles individuelles étant les plus touchées. Cela s'explique en partie par l'arrêt d'exploitations (départs en retraite, manque de repreneurs) ou encore par un rachat de ces petites unités par des unités agricoles plus importantes. La baisse tendancielle du nombre d'exploitations, qui s'accompagne d'un agrandissement et d'une professionnalisation des structures, est un phénomène national.
- Dans le Jura, les moyennes et grandes exploitations<sup>1</sup> sont orientées majoritairement « bovins-lait », suivent la polyculture-élevage, les productions céréalières et la viticulture. Les petites exploitations, quant à elles, sont majoritairement en viticulture, ovins-caprins et polyculture élevage. (*Direction Départementale Territoires du Jura, au cœur de l'agriculture jurassienne, 2013*)
- Une population agricole vieillissante, mais moins qu'ailleurs en France : la part des exploitants de 50 ans ou plus passe de 46% en 2000 à 49% en 2010. En 2010, la part des moins de 40 ans est de 27% contre 23% en France. (*2010, Agreste*)
- Dans le Jura, les tensions liées au foncier sont faibles, même si un travail sur son organisation est nécessaire afin de limiter les problèmes d'accession au foncier.

---

<sup>1</sup> Moyenne exploitation : Production Brute Standard entre 25 000 et 100 000 €

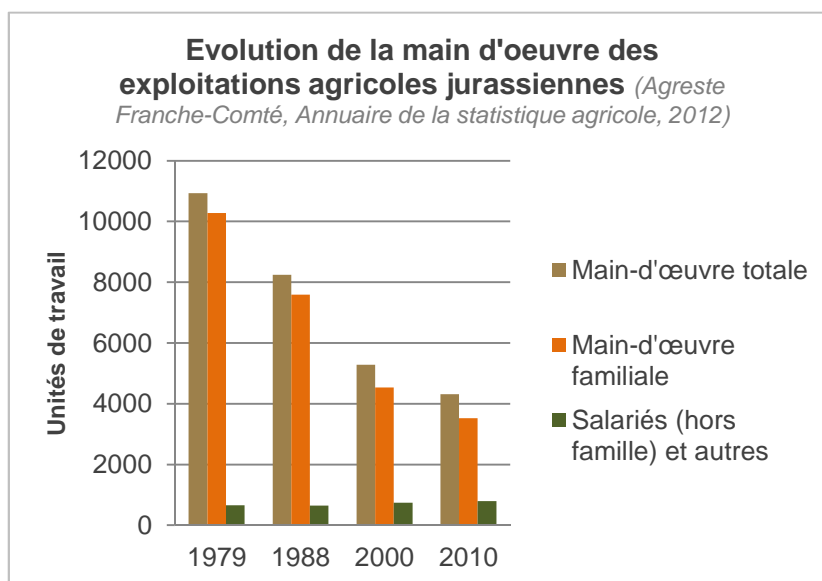
- Le maintien d'un tissu agricole local avec de petites unités viables et rentables est gage d'un maintien d'activité, de dynamisme du milieu rural et d'attractivité du territoire.

**Accompagner la reprise des exploitations agricoles pour faire face au vieillissement, à la profession et à l'agrandissement des structures.**

**Maintenir le tissu agricole local avec de petites unités viables et rentables, gage de dynamisme du milieu rural.**

### Une filière qui se professionnalise et qui mutualise ses compétences et moyens

- L'agriculture emploie 3,8% de la population active (*Insee 2010*). En 2010, la main-d'œuvre des exploitations agricoles jurassiennes s'élève à 4 316 personnes (30,8% de la main-d'œuvre régionale). Parmi elles, on dénombre 796 salariés et 3 520 mains d'œuvres familiales. Au fil des années, l'emploi agricole a fortement chuté, notamment la main-d'œuvre familiale au profit de salariés



permanents ou temporaires (saisonniers,...). De plus, le territoire compte quelques établissements agro-alimentaires d'importance (ex : fromageries Bel, Lactalis...) (*voir Fiche Economie*).

- 68,6% des exploitations agricoles ont un statut d'exploitation individuelle. Malgré leur importance, ces dernières diminuent au fil des années au profit des EARL<sup>2</sup> (+55% en 10 ans) qui :
  - donnent un statut de coexploitant au conjoint en cas d'exploitation familiale ;
  - protègent les biens personnels de l'exploitant ;
  - facilitent la transmission.
- Même si le nombre de GAEC<sup>3</sup> a diminué, leur création est fortement encouragée. Ce statut sous forme sociétaire permet souvent de rendre l'exploitation socialement viable.

<sup>2</sup> Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée : forme de société spécialement adaptée à l'agriculture, peut être familiale ou non et comprendre de 1 à 10 associés.

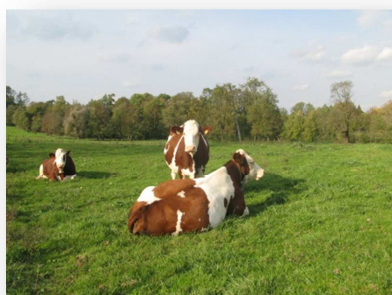
<sup>3</sup> Groupement Agricole d'Exploitation en Commun : statut qui permet à des agriculteurs de s'associer et de réaliser un travail en commun tout en partageant la responsabilité économique de l'exploitation et d'en assurer collégalement la direction.

- Les formes de regroupements entre agriculteurs sont fréquentes dans le Jura. Outre le GAEC, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) permet un investissement commun pour l'achat de matériel agricole lourd.

On dénombre actuellement 87 CUMA sur le territoire jurassien regroupant 1 600 agriculteurs adhérents. Les coopératives de collecte et transformation du lait ont un rôle prépondérant dans la structuration de cette filière, tout comme les coopératives viticoles.

- L'organisation sous forme de coopérative est performante et apporte une bonne valeur ajoutée à la profession. Cela permet de maintenir de petites exploitations en zone rurale et donc de garder un tissu agricole varié et présent sur l'ensemble du territoire.

**Encourager les systèmes de coopération entre agriculteurs afin de maintenir le tissu agricole et de préserver la qualité des produits du terroir.**



### Une filière lait importante et structurée

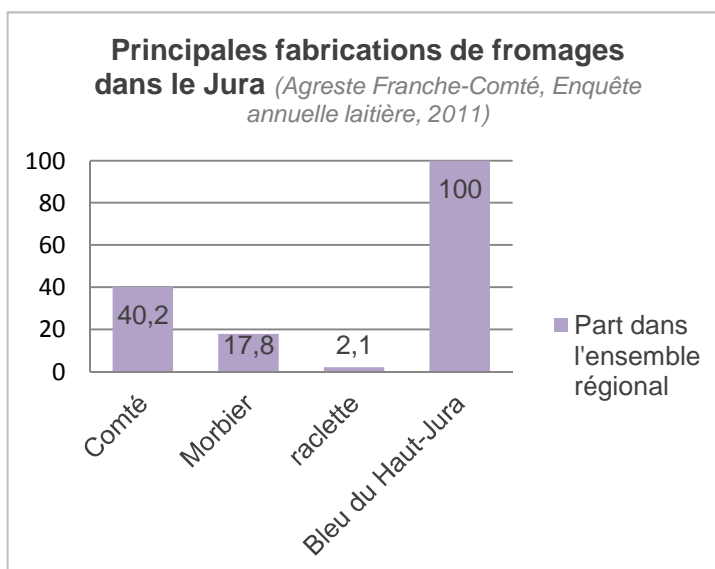
- L'élevage laitier est l'activité principale de la région et du département. Dans le Jura, on dénombre 64 établissements laitiers (collecte et/ou fabrication) dont 75% sont des coopératives (fruitières). 1 391 salariés permanents sont employés dans les établissements laitiers. Cela représente 34% des établissements régionaux et 50% de la masse salariale agricole laitière franc-comtoise. (*Agreste Franche-Comté, enquête annuelle laitière, 2011*)

- En 2011 c'est un peu plus de 250 millions de litres qui ont été collectés dans le Jura soit 23,3% de la collecte régionale. La collecte jurassienne ne cesse d'augmenter : on observe + 4,6% en un an et + 27% entre 2000 et 2011 (+ 7,9% en 10 ans en Franche-Comté). Environ 82% de la production du lait jurassien est destinée aux Appellations d'Origine Protégée (AOP) fromagères tandis que le lait standard est essentiellement livré hors du département.
- 94,6% de la collecte de lait dans les établissements laitiers du Jura provient du territoire. (*Agreste Franche-Comté, enquête annuelle laitière, 2011*)

### Les AOP : un gage de qualité et de bonne valorisation économique du lait

- Toute appellation d'origine protégée (AOP) demande de répondre à des contraintes géographiques, des exigences au niveau de la production de lait, de la transformation et de l'élaboration fromagère. L'AOP (et auparavant l'Appellation d'Origine Contrôlée) est un facteur de bonne valorisation économique tant pour le monde agricole que pour les entreprises en lien.

- Le Comté est l'un des premiers fromages à se voir attribuer une AOC (1958). L'AOP comté est la première (à l'échelle nationale) en termes de volume avec plus de 57 000 tonnes produites par an. Deux autres AOP fromagères : le Morbier et le Bleu de Gex. (*Direction départementale des territoires du Jura, au cœur de l'agriculture jurassienne, 2013*).



- Grace à la labélisation, le prix du lait jurassien est nettement plus élevé qu'au niveau national. En effet, il est de 43,3 €/hL dans le Jura (41,3 €/hL en Franche-Comté) contre 32,5 €/hL en France. (*Agreste Franche-Comté, enquête annuelle laitière, 2011*).

contre 32,5 €/hL en France. (*Agreste Franche-Comté, enquête annuelle laitière, 2011*).

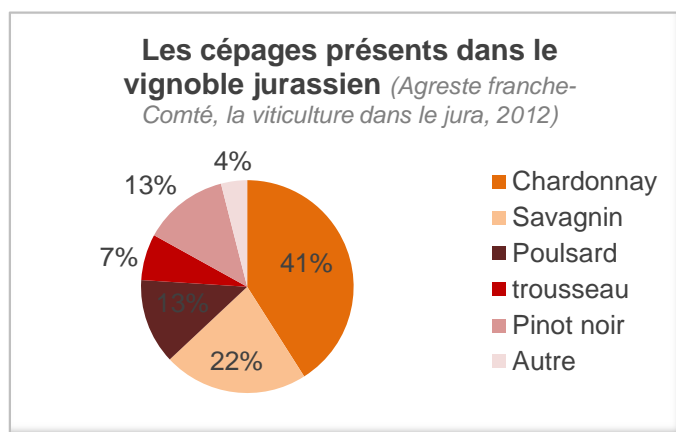
- La fin des quotas laitiers (qui permettaient une régulation des volumes produits) est annoncée pour 2015. La filière doit s'organiser pour ne pas risquer une augmentation trop importante des volumes produits, ce qui pourrait induire une baisse des prix du lait et des conséquences environnementales.
- La filière lait standard, moins présente, est à maintenir via le développement d'outils de transformation de ce lait sur le territoire. Aujourd'hui, ces outils ne sont présents, dans la région, que dans le Doubs et la Haute - Saône. Pour le moment, très peu d'approvisionnement se fait dans les grandes entreprises agroalimentaires locales.

### Maintenir durablement des producteurs de lait sur l'ensemble du territoire départemental.

Anticiper la fin des quotas laitiers afin de conserver le tissu d'exploitations et de coopératives en Comté et d'éviter que la filière ne se déstabilise.

### Un poids économique fort de la viticulture jurassienne malgré des exploitations majoritairement de petites tailles

- Le Jura est un département viticole qui, malgré une baisse de production, propose des produits de qualité reconnus au-delà des frontières nationales (en 2013, 600 000 bouteilles de vin ont été vendues à l'étranger). La viticulture génère une valeur ajoutée conséquente, elle est bien valorisée sur le territoire. Aujourd'hui, les produits viticoles sont couverts par 7 AOC (Arbois, Château-Chalon, L'étoile, Crémant du Jura, Côte du Jura, Macvin et Marc du Jura). (*Agreste Franche-Comté, La viticulture dans le Jura, 2012*)

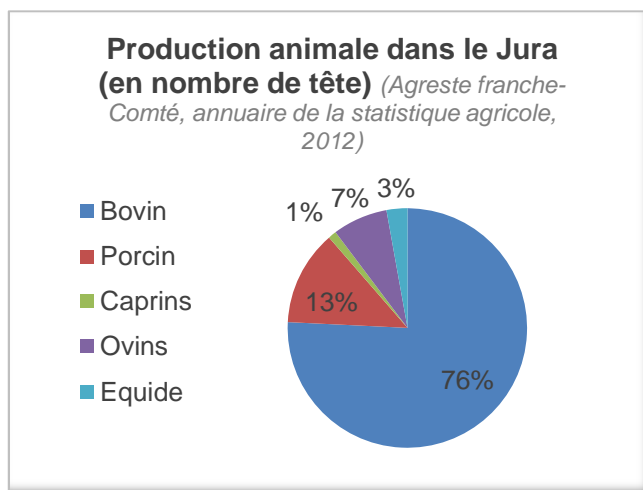


- Le vignoble jurassien est caractérisé par une forte proportion de productions biologiques (13%) en comparaison avec les autres vignobles français (environ 7%).
- Avec 671 exploitations, le Jura concentre 95% des exploitations viticoles régionales (une exploitation agricole sur 5 est spécialisée en viticulture). Le vignoble jurassien s'étend sur 2 100 hectares (soit 1,6% de la SAU départementale) et ne représente que 0,3% du vignoble national. L'organisation économique de la filière repose sur une multitude de caves principalement familiales, quelques entreprises importantes (dont une seule achète de la vendange) et quatre coopératives. (*Chambre d'agriculture du Jura, projet agricole départemental, 2008*)
- Les exploitations viticoles contribuent à hauteur de 20% de la richesse créée par le secteur agricole du département. Bien que les petites exploitations soient importantes en nombre (64% des exploitations viticoles), les grandes exploitations viticoles (soit moins du 1/4 des exploitations viticoles), concentrent l'essentiel du potentiel productif avec 87% des surfaces en vigne. (*Agreste Franche-Comté, La viticulture dans le Jura, 2012*)
- La viticulture est le deuxième secteur en termes d'emplois agricoles, derrière l'élevage laitier. Elle mobilise près de 20% des Unités de Travail Annuel. (*Agreste Franche-Comté, La viticulture dans le Jura, 2012*)
- A l'image du reste de la société, la population des vigneron jurassiens vieillit : 44% des exploitants sont âgés de 50 ans et plus. Cela pose, à moyen terme, le problème du devenir des exploitations. (*Agreste Franche-Comté, La viticulture dans le Jura, 2012*)
- Des initiatives individuelles et collectives, entre acteurs de la filière et acteurs du tourisme, visant à développer le tourisme autour de la vigne et du vin, se développent. La Percée du vin jaune est une manifestation oenotouristique dont la renommée dépasse largement les limites départementales.

**Continuer le développement de la viticulture, notamment vers l'export et poursuivre la mise en marché de l'oenotourisme**

### Une production animale essentiellement tournée vers l'élevage bovin

- L'élevage bovin est largement dominant en Franche-Comté, même s'il ne représente que 3% du cheptel français, 60% du potentiel de production agricole est lié aux bovins. Le cheptel bovin jurassien représente 24,8% du cheptel régional. Il s'agit essentiellement de la race montbéliarde. La prédominance de vaches laitières est due à la présence des AOP fromagères. (*Agreste Franche-Comté, annuaire de la statistique agricole, 2012*). Cette prédominance de l'élevage bovin ne permet pas un véritable développement des autres espèces sur le territoire.
- L'élevage porcin jurassien représente 22,6% de l'élevage franc-comtois. Il s'agit essentiellement de porcs à l'engrais (45,5% de l'élevage contre 40,6% en France). (*Agreste Franche-Comté, annuaire de la statistique agricole, 2012*). Aujourd'hui, malgré une IGP (Indication Géographique Protégée) saucisse de Morteau, il est difficile de développer mais aussi de maintenir l'élevage porcin sur le territoire. Cela s'explique en partie par la mauvaise image de ces élevages (nuisances olfactives, condition animale).



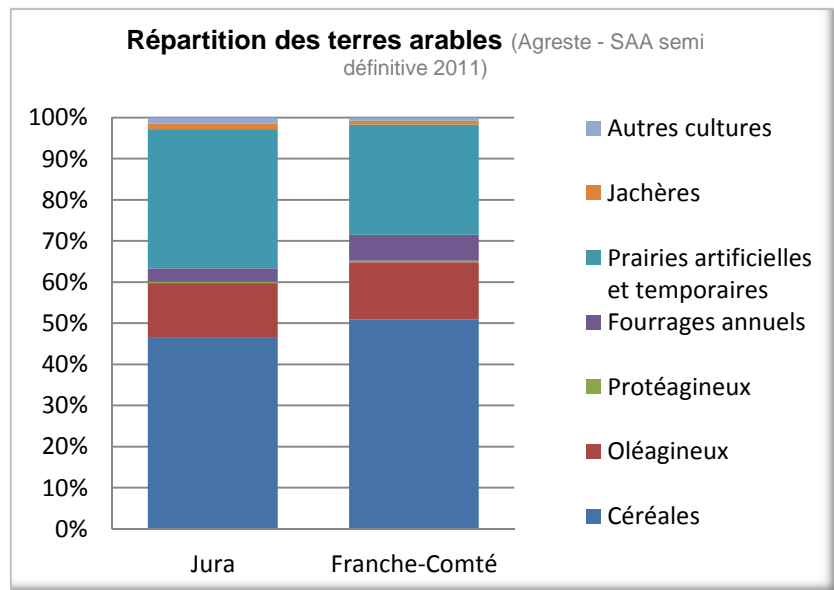


- L'élevage ovin représente 23% de l'élevage franc-comtois, dont 78% en élevage de brebis mères.
- L'élevage de poules dans le Jura n'est pas très significatif car il concerne peu de productions.

En 10 ans, l'élevage de poules pondeuses a fortement diminué au profit des poulets. Cela s'explique en grande partie par l'AOP volaille de Bresse qui offre des débouchés intéressants avec, pourtant, des difficultés au niveau du renouvellement des installations. (*Direction départementale des territoires du Jura, au cœur de l'agriculture jurassienne, 2013*)

## Production végétale : une production céréalière jurassienne avec un fort taux de rendement

- Dans le Jura, 45,6% des terres arables sont dédiés à la culture du blé tendre et 26% au maïs. La production jurassienne de céréales représente 29% de la production régionale et 0,5% de la production française. (*Agreste Franche-Comté, annuaire de la statistique agricole, 2012*)



- La production céréalière jurassienne observe un taux de rendement (74 q<sup>4</sup>/ha), nettement supérieur à celui de la région (71 q/ha) et de la France (69 q/ha). Cela est, en particulier, dû à un taux de rendement du maïs nettement supérieur à la moyenne nationale (109 q/ha contre 100 q/ha). (*Agreste Franche-Comté, annuaire de la statistique agricole, 2012*)

- Dans une moindre mesure, la production végétale jurassienne comprend, la production d'oléagineux (27% de la production franc-comtoise), la production de protéagineux (24% de la production régionale), la production de cultures fourragères (16% de la production régionale). 42% de la production franc-comtoise de prairies de moins de 5 ans provient du Jura, il s'agit à 97% de prairies temporaires. (*Agreste Franche-Comté, annuaire de la statistique agricole, 2012*)



- Le large réseau d'irrigation performant, qui s'est développé, ces dernières années, sur la plaine, permet de sécuriser et de diversifier les productions (développement de productions de semences, ...).

- Le déficit de maraîchage sur le territoire est en grande partie dû aux conditions pédoclimatiques du département qui ne permettent pas le développement de tout type d'agriculture.

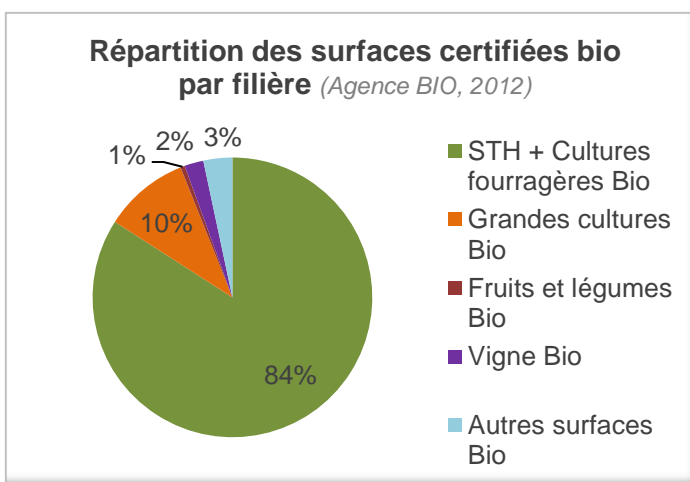
<sup>4</sup> Quintaux (1 quintal = 0,1 tonne)

### Faciliter le développement des différentes filières :

- Conforter les filières principales tout en permettant l'émergence de filières innovantes,
- Renforcer les démarches de qualité
- Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.

## Une agriculture biologique en structuration et un développement des circuits de proximité

La Franche-Comté se trouve au 15<sup>ème</sup> rang français en termes d'agriculture biologique. Le Jura représente 39,2% des exploitations biologiques de la région. Il se place devant la Haute-Saône (30,5%), le Doubs (28,5%) et le Territoire de Belfort (1,8%). Dans le Jura, les 197 exploitations certifiées bio<sup>5</sup> occupent une surface de 11 584 hectares (soit une augmentation de 6,2% en 1an), 1 176 hectares sont en conversion.<sup>6</sup> (Agence BIO, 2012)



- La filière biologique se met en place et compte 76 transformateurs sur le territoire. La surface agricole biologique est dominée par les cultures fourragères, ce qui est en cohérence avec l'orientation élevage du Jura. (Direction Départementale des Territoires du Jura, au cœur de l'agriculture jurassienne, 2013)
- Dans le Jura, grâce aux fruitières, les circuits courts (faible nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur) ont toujours existé. Aujourd'hui, ils se diversifient, liant circuit court et circuit de proximité (consommation locale des produits jurassiens). On compte actuellement plus de 430 exploitations productrices et transformatrices (hors fruitières fromagères). (Direction Départementale des Territoires du Jura, au cœur de l'agriculture jurassienne, 2013)
- On retrouve ces circuits courts – circuits de proximité, dans la production et la vente directe de viande bovine, notamment grâce à la présence d'abattoirs de proximité. 76 exploitations commercialisent localement de la viande ou de la charcuterie.

La vente directe de Comté par les fruitières représente environ 10% du tonnage de Comté vendu par les fruitières. Cela permet d'apporter une plus-value au produit et à la profession. Les circuits courts concernent également d'autres secteurs :

- 49 producteurs concernés par la vente directe de produits comme les yaourts ou les fromages fermiers ;
- 25 exploitations de volaille réalisent de la vente en direct ;
- 12 AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) regroupent 31 producteurs de légumes et 8 producteurs de petits fruits.

<sup>5</sup> Mode de production basé sur la non utilisation de produits chimiques de synthèse. Ses principes sont respectueux des équilibres écologiques, de la fertilité des sols, de l'environnement et du bien-être animal. La certification est fixée par des règles rigoureuses.

<sup>6</sup> Phase de transition vers la certification Agriculture Biologique, elle permet d'épurer les sols d'anciens résidus chimiques.

**Encourager la production biologique et les conversions.**

**Favoriser la création et la structuration des circuits courts et de proximité, permettant à la fois de satisfaire une demande des producteurs et des consommateurs jurassiens.**

## **Prise en compte des autres enjeux du développement durable**

- Des aides, notamment départementales et européennes, sont accordées aux aménagements (réglementaires ou non) mis en place par les agriculteurs pour une limitation de l'impact de leurs exploitations sur le milieu (réduction des pollutions, aide à l'agriculture biologique et à l'agroécologie, ...). La dynamique de modernisation des bâtiments d'élevage, notamment, est à maintenir.
- Le maintien du tissu agricole, présent sur l'ensemble du territoire, permet de préserver une vie locale dynamique. Par ailleurs, le maintien de l'agriculture permet une préservation des paysages ouverts (la déprise agricole entraîne des problèmes d'enfrichement sur certains territoires) garants de l'attractivité touristique du territoire, tout comme la mise en valeur des produits de qualité.
- Certaines entreprises d'insertion sont directement liées à l'activité agricole.

## **Actions sur le territoire**

### **Un monde agricole bien structuré**

- Les Organismes Professionnels Agricoles et notamment la Chambre d'agriculture sont très présents pour accompagner et conseiller les agriculteurs.
- Un pôle ressource agricole important sur le territoire, sur le lait à Poligny avec la présence de l'INRA (Institut national de recherche Agronomique), l'ENIL (Ecole Nationale Individuel Laitière), deux lycées agricoles et le laboratoire d'analyse départemental.
- Le Pacte Agriculture Jura 2013-2015 du Département vise à favoriser les synergies entre les organismes agricoles jurassiens autour de projets communs, sur des thématiques transversales opérationnelles.

### **Des actions en faveur d'une meilleure disponibilité du foncier agricole**

- Outre les acteurs traditionnels tels que la SAFER et les Organismes Professionnels Agricoles, qui continuent l'aménagement foncier, les collectivités locales et l'association Terre de liens agissent en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs en leur facilitant l'accès à la terre.

### **Des acteurs engagés dans le développement des circuits courts et circuits de proximité**

- Le consommateur jurassien bénéficie de nombreuses solutions pour consommer localement : vente directe à la ferme, via une AMAP, sur des marchés de producteurs ou marchés traditionnels, dans un magasin de vente de coopérative, certaines petites, moyennes et grandes surfaces... La visibilité de ces initiatives, souvent assez nouvelles, reste à améliorer.



- Un drive fermier a été créé en 2013 par les agriculteurs jurassiens, avec l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, afin de proposer en direct des paniers aux consommateurs via internet.
- Des restaurants collectifs, notamment scolaires, sont engagés depuis plusieurs années vers une introduction croissante de produits biologiques et locaux dans leurs menus. Le restaurant municipal de Lons-le-Saunier, pionnier en la matière, s'approvisionne aujourd'hui avec plus de 25% de produits locaux. La Ville de Lons-le-Saunier a le projet de développer une légumerie afin de faciliter le travail des produits bruts locaux. D'autres projets de légumeries sont également à l'étude dans le Jura.

## Synthèse stratégique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>Une culture de la mutualisation et de la coopération</li><li>Une filière lait structurée et de qualité</li><li>Une qualité viticole qui s'exporte</li><li>Une forte présence de l'agriculture sous signe officiel de qualité (AOP notamment), dégageant une meilleure valeur ajoutée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Un manque de diversité des filières agricoles</li><li>De petites unités qui disparaissent</li><li>Un développement de la filière biologique et des circuits courts encore faible</li><li>Des conditions pédoclimatiques qui limitent le développement du maraîchage.</li></ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>Le développement de l'agrotourisme et de l'oenotourisme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Un vieillissement des exploitants agricoles</li><li>Les conséquences possibles induites par la fin des quotas laitiers en 2015</li></ul>

### Rappel des enjeux :

- Accompagner la reprise des exploitations agricoles pour faire face au vieillissement de la profession et à l'agrandissement des structures.
- Maintenir le tissu agricole local avec de petites unités viables et rentables, gage de dynamisme du milieu rural.
- Encourager les systèmes de coopération entre agriculteurs afin de maintenir le tissu agricole et de préserver la qualité des produits du terroir.
- Maintenir durablement des producteurs de lait sur l'ensemble du territoire départemental.
- Anticiper la fin des quotas laitiers, afin de conserver le tissu d'exploitations et de coopératives en Comté et d'éviter que la filière ne se déstabilise.
- Continuer le développement de la viticulture, notamment vers l'export, et poursuivre la mise en marché de l'oenotourisme.
- Faciliter le développement des différentes filières : conforter les filières principales tout en permettant l'émergence de filières innovantes, renforcer les démarches de qualité et faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.
- Encourager la production biologique et les conversions.
- Favoriser la création et la structuration des circuits courts et de proximité, permettant à la fois de satisfaire une demande des producteurs et des consommateurs jurassiens.

## Indicateurs de suivi

### Nombre d'établissements agricoles par type d'exploitation

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'observer la répartition des exploitations agricoles en fonction de leur typologie. Cela permet d'observer de quelle façon est constitué le tissu agricole du territoire.
- **Données** : Nombre d'établissements agricoles par type d'exploitation

### Part de la surface agricole en agriculture biologique

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'observer la part de l'agriculture biologique sur le territoire. L'agriculture biologique est gage de non utilisation de produits chimiques de synthèse et donc d'un respect de l'environnement.
- **Description** : Rapport entre la surface agricole en agriculture biologique et la surface agricole totale.
- **Données** : Surface agricole en agriculture biologique ; surface agricole totale.

### Taux de la production locale commercialisée en circuits de proximité (par type de production)

- **Intérêt** : Cet indicateur permet d'observer l'importance des échanges entre consommateurs et producteurs sur un même territoire.
- **Description** : Rapport entre le nombre de produits commercialisés en circuits de proximité (par type de production) et le nombre de produits commercialisés sur le territoire.
- **Données** : Nombre de produits commercialisés en circuit de proximité par type de production ; nombre de produits commercialisés sur le territoire par type de production.